

142 500 €

 119 m²

 4 pièces

 Saint-Julien-aux-Bois



Surface	119.00 m ²
Séjour	19 m ²
Superficie du terrain	61 a 28 ca
Pièces	4
Chambres	3
Niveaux	1
Salle d'eau	1
WC	2
Epoque, année	1948 Ancien
État général	A rafraîchir
Vue	Campagne
Chauffage	Gaz
Assainissement	Individuel
Cuisine	Aménagée
Taxe foncière	370 €/an

Référence VM664, Mandat N°2021100301 A vendre maison bâtie en pierre couverte en tuiles mécanique entièrement isolée en 2010 au coeur de la Xaintrie dans un petit hameau sur la commune de Saint Julien aux Bois , magnifique vue qui surplombe la vallée,

elle se compose au RDC d' un salon, une véranda avec une cuisine ouverte sur une salle à manger exposition Sud, une chambre, une salle d'eau avec douche à l'italienne avec WC, une buanderie.

A l'étage, un palier desservant 2 chambres mansardées et un bureau . Chauffage central gaz contrôlé en Décembre 2020. Assainissement individuelle aux normes contrôlé en 2018.

Un garage attenant à la maison construit en bois totalement démontable sur une dalle béton, un puits et une grange avec électricité et eau . Le tout sur un terrain de 6000 m² environ. Rafraîchissement à prévoir.

Mandat N° 2021100301. Honoraires inclus de 4.78% TTC à la charge de l'acquéreur. Prix hors honoraires 136 000 €. Classe énergie F, Classe climat C.. Logement à consommation énergétique excessive. La loi impose que le niveau de performance énergétique (DPE) du bien immobilier, actuellement de classe F, soit compris, à compter du 1er janvier 2028, entre la classe A et la classe E. Ce bien vous est proposé par un agent commercial. Nos honoraires :

<http://files.netty.immo/file/maronne/honoraires>



LA MARONNE IMMOBILIERE

Place Georges Pompidou

15700 Pléaux

04 71 68 87 15



Christelle Gane

christelle.g@la-maronne-immob
iliere.com

Agent commercial

RSAC 811113117

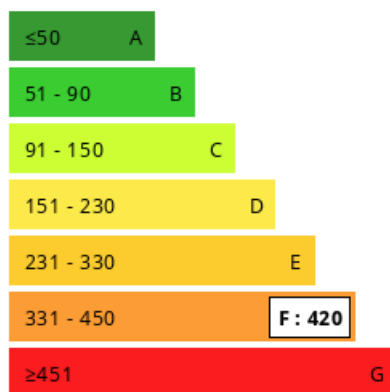
RCP 12710450624702

06 48 93 81 36



Consommations énergétiques

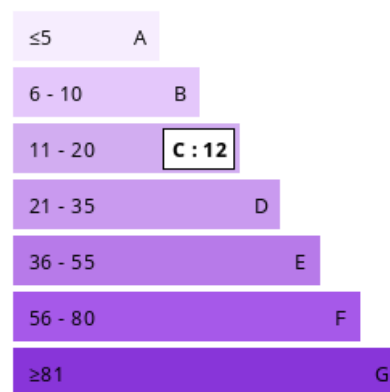
Logement économe



Logement énergivore (kWh/m².an)

Émission de gaz à effet de serre

Faible émission de GES



Forte émission de GES (kg CO₂/m².an)

• Caisse de garantie . La société ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission
Document non contractuel